

Présidence et Pôle de Direction

Outil institutionnel chargé de la politique touristique en matière de Développement, d'Aménagement et de Promotion de La Réunion, l'IRT concourt à l'exécution de la politique du tourisme décidée par le Conseil Régional en concertation avec les partenaires institutionnels et les acteurs professionnels

- Proposer au conseil d'administration la stratégie touristique
- En assurer sa mise en œuvre en parfaite cohérence avec les objectifs fixés
- Manager les équipes et évaluer les résultats obtenus

Assurer la mise en synergie des acteurs du tourisme, représenter et promouvoir la Destination

Animer et coordonner le réseau des opérateurs touristiques réunionnais (publics ou privés)

Pôle Ressources

Optimiser et allouer de façon efficiente les ressources humaines et financières dans le respect des grands équilibres internes

Assurer et développer les moyens humains logistiques informatiques et juridiques nécessaires au fonctionnement optimal de la structure

Pôle Ingénierie et Développement

Éclairer les acteurs sur les tendances du marché

Accélérer l'adaptation de l'offre touristique par l'accompagnement des porteurs de projets

Assurer la mise en réseau des professionnels par le développement et l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Pôle Marketing et Communication

Promouvoir la destination et la marque touristique de la Destination Réunion en France et à l'étranger

Renforcer l'attractivité, l'image et la notoriété de la destination au moyen des différents supports de communication et particulier des TIC

Pôle Information et Commercialisation

Informer et commercialiser l'offre touristique

Développer et mettre à disposition des clientèles et des partenaires une plate-forme d'information et de commercialisation spécialisée et mutualisée

Assurer la mise en réseau commerciale des professionnels